



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 22 mars 2018

28 conseillers étaient présents : Victor Bonnevie – Georges Bouty – Bernadette Chamoussin – Roger Chenu – Nicolas Cougoule – Laurent Desbrini – Jean-Claude Doche – Christian Duc – Sylviane Duchosal – Guy Ducognon – Laurence Dupuy-Verbinnen – Michel Genettaz – Isabelle Gostoli De Lima – Laurent Hureau – Anne Le Mouëllic – Corine Maironi-Gonthier – Damien Meignan – Stéphane Michel – Christian Milleret – André Pellicier – Lionel Pellicier – Marie-Pierre Rebrassé – Laetitia Rigonnet – Guy Romanet – Lucien Spigarelli – Solène Terrillon – Claudine Traissard – Pascal Valentin.

2 conseillers étaient excusés : Anthony Destaing – Camille Dutilly.

5 conseillers étaient excusés et avaient donné pouvoir : Véronique Barco (pouvoir à Christian Milleret) – Daisy Brun (pouvoir à Claudine Traissard) – Dominique Petrau (pouvoir à Victor Bonnevie) – Audrey Romao-Jacquier (pouvoir à Pascal Valentin) – Xavier Urbain (pouvoir à Michel Genettaz).

5 conseillères étaient absentes : Evelÿne Arnaud – Injoud Aÿche – Aurély Maillet – Céline Pellicier – Sylvie Villars.

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Puis il est procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Pascal Valentin est élu.

I - Administration générale, finances et ressources humaines :

Finances

1 – Approbation des comptes administratifs 2017 des services eau et assainissement, et des comptes de gestion

I. 1 Comptes administratifs 2017 des services eau et assainissement

Mme le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du **budget du service eau de la commune d'Aime-la-Plagne** qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 129 659,98 € et un excédent d'investissement de 171 957,66 €.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du **budget du service assainissement de la commune d'Aime-la-Plagne** qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 38 148,61 € et un excédent de 48 900,93 € pour la section d'investissement.

Mme le Maire réintègre la salle du Conseil municipal.

I. 2 Comptes de gestion 2017

..Le Conseil municipal déclare, à l'unanimité des membres présents, que les comptes de gestion des budgets des services eau et du service assainissement dressés, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2 – Vote des BP 2018 des services eau et assainissement

..Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le **budget primitif 2018 de la Régie des Eaux d'Aime**, qui s'équilibre à 1 296 685,00 euros en section de fonctionnement dont 129 659,98 € d'excédent reporté, et à 1 519 047,00 euros en section d'investissement, dont 219 586,66 € d'excédent reporté.

..Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le **budget primitif 2018 de la régie Assainissement d'Aime-la-Plagne**, qui s'équilibre à 697 757,00 euros en section de fonctionnement, dont 107 275,94 € d'excédent reporté et à 392 094,00 € en section d'investissement, dont 173 898,11 € d'excédent reporté.

3 – Débat d'orientations budgétaires du budget 2018

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire le débat sur les orientations générales du budget dans les villes de 3 500 habitants qui doit se tenir dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif,

..Le Conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2018, le jeudi 22 mars 2018.

Administration générale

4 – Constitution d'un groupe de travail « rénovation immobilière/reconquête des lits froids en station »

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la création d'un comité consultatif pour travailler sur la reconquête des lits froids en station, comité composé de :

. Corine Maironi-Gonthier, présidente

. Laurent Desbrini, Pascal Valentin, Roger Chenu, Isabelle Gostolli De Lima, Guy Ducognon, Xavier Urbain et Anne Le Mouëllic.

II – Urbanisme, affaires foncières :

5 – Convention avec l'INRAP, fouilles archéologiques au lotissement de l'Adray à Longefoy

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la convention à intervenir avec l'INRAP pour la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive préalablement à la mise en œuvre du projet de lotissement de l'Adray à Longefoy.

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 27/03/18

A retirer de l'affichage à compter du 29/05/18

Le Maire

